

Le bulletin



Saint-Nabord-Actus



2018

www.saint-nabord.fr

SOMMAIRE



Editorial

La 5^{ème} année du mandat s'achève progressivement et même si la conjoncture actuelle ne s'y prête pas toujours, nous continuons et persévérons dans notre volonté de faire progresser les dossiers de Saint-Nabord et à conserver cette dynamique qui anime notre commune.

Dans un contexte parfois difficile, il réside une grande inquiétude du côté des communes et un profond sentiment d'abandon. Ce sentiment se nourrit de mesures successives qui finissent par laisser les élus de notre ruralité.

Pourtant, nous restons convaincus que l'institution communale est au cœur du quotidien des Français, les maires et Présidents d'EPCI sont les garants du lien social et du vivre ensemble.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de vous accompagner et de vous divertir, en continuant à vous proposer des événements culturels variés et accessibles, tels que les pièces de Théâtre proposées au Centre Socioculturel avec le petit Théâtre de Vecoux, la Fête de la musique et sa programmation toujours aussi éclectique.

Les manifestations sportives ne sont bien évidemment pas mises de côté puisque de nouveaux projets (équitation rando, cyclisme, gymniques) devraient voir le jour en 2019, et ainsi compléter le planning déjà bien rempli par l'incroyable Trail de l'Infernal, la marche Populaire Internationale de Fallières Sport Détente, la très populaire Rando VTT du SLEC, ou encore les résultats prometteurs du Football Féminin.

Et bien évidemment, tout cela sans oublier les différentes animations patriotiques ou festives telles que le traditionnel défilé de la Saint-Nicolas qui, grâce au soutien et au travail indéfectible de l'UECAN a retrouvé tout l'engouement qu'il mérite.

L'année 2019 sera encore et toujours placée sous le signe de la convivialité à travers de nouvelles manifestations culturelles, populaires ou sportives. Cette nouvelle année devra également nous permettre de mettre nos commerces et nos associations toujours plus en avant, et valoriser le travail et la disponibilité de tous ces acteurs qui sont l'énergie de notre commune.

Dans une volonté d'être toujours plus proche de vous, de vos attentes, nous continuerons à vous écouter, à aller à votre rencontre, et c'est ensemble que nous pourrons créer le dynamisme et la cohésion nécessaire à notre belle ville de Saint-Nabord.

Julien BALLAND,
Adjoint à la Communication

- 4 Mot du maire
- 6 Conseils municipaux
- 9 Du côté de la CCPVM
- 12 Travaux & Sécurité
- 14 Ces maudites petites bêtes
- 15 Concours des maisons fleuries
- 16 Commémorations
Centenaire de la Grande Guerre
Délégation vosgienne dans le Comté de Mayo
- 20 Vie des séniors



- 23 Camp ados en Ardèche
- 24 Défilé de la Saint-Nicolas
- 25 Pages scolaires
- 28 Vie des entreprises
- 32 Sport & Associations
- 36 Le carnet blanc
- 38 Libre expression
- 40 Agenda



Directeur de la rédaction : Daniel SACQUARD
Responsable de la ligne éditoriale : Julien BALLAND
Mise en page : Pascale NAULIN
Impression : DEKLIC graphique

Le mot du Maire

Par Daniel SACQUARD
Maire de Saint-Nabord

Les fêtes de Noël approchent à grands pas et déjà l'année 2018 est sur le point de se terminer. Cette année encore les semaines ont défilées à une cadence infernale. On a eu très chaud cet été, on va peut-être avoir très froid cet hiver. Les prévisions selon que l'on écoute l'un ou l'autre sont très variables.

Pour ma part c'est le moment de vous retracer ce qui s'est passé à la mairie de Saint-Nabord durant toute cette année et de vous informer des futurs changements.

La fibre optique :

Aujourd'hui, l'opération qui suscite beaucoup de questions est celle de l'installation de la fibre optique. Comme chacun le sait ce marché est d'importance régionale, des priorités ont été déterminées et je peux affirmer que les communes de Saint-Nabord et de Dommartin-les-Remiremont seront prioritairement desservies. J'en ai eu confirmation par une conseillère départementale à laquelle j'ai réitéré ma question dernièrement. A l'heure actuelle 4 sous répartiteurs optiques (SRO) vont être installés sur la commune de Saint-Nabord. Ces armoires sont destinées à l'utilisation de la fibre optique sachant qu'un sous répartiteur optique regroupe en moyenne 460 lignes avec un maximum de 1000 lignes.

En 2018 les réalisations suivantes ont été achevées :

La liaison piétonne et cyclable entre Huchères et Saint-Nabord Centre. Il est à mentionner que ces travaux avaient pris un certain retard du fait notamment de l'instabilité de la paroi rocheuse qu'il a fallu sécuriser. Aujourd'hui les piétons ainsi que les cyclistes peuvent passer à cet endroit sans avoir à craindre la chute d'une pierre.

La verrière du centre socioculturel a été changée et l'aménagement intérieur d'un brise soleil a été réalisé.

Les travaux d'aménagement de la rue du Rang de Véseaux ont également été réalisés en 2018. Des chicanes ont été installées pour tenter de réduire la vitesse de certains automobilistes toujours très pressés.

Au niveau des écoles c'est toujours un crédit important qui est alloué mais il est essentiel de maintenir ces bâtiments en bon état. Au niveau des restaurants scolaires et des garderies, des isolations phoniques ont été installées pour réduire le bruit existant lors des repas notamment. Le confort de travail du personnel périscolaire est de ce fait amélioré.

Les hommages :

Le centenaire de l'armistice de la guerre 1914 - 1918 a été fêté dignement. Le colonel HILFIGER et le Capitaine POIROT ont été mis à l'honneur, une gerbe offerte par la commune de Saint-Nabord a

a été déposé sur la tombe de chacun et une exposition s'est tenue dans le hall du centre socioculturel.

Pour ce qui est du 250ème anniversaire du général HUMBERT, des manifestations ont été organisées sur notre Commune. Une délégation Irlandaise est venue le 15 juillet à Saint-Nabord. Elle s'est rendue à la maison natale du général avant d'être accueillie par la municipalité au Centre socioculturel pour déguster un repas très simple avant de partir en direction de Plombières-les-Bains. Au mois d'octobre je me suis rendu en compagnie de madame la première adjointe dans le comté de Mayo (Irlande) pour continuer à honorer la mémoire de l'enfant de Saint-Nabord considéré comme un héros dans ce comté où il débarqua en 1798 pour délivrer les Irlandais du joug anglais.

Les projets à venir:

A Saint-Nabord, les résultats dégagés à la fin de l'exercice 2017 pour l'ensemble des budgets ont permis d'envisager un certain nombre de travaux d'importance variable : cela va des illuminations de Noël aux travaux les plus importants que sont l'aménagement des trottoirs, des réseaux pluviaux et d'eau potable de la rue du Centre et de la rue de Sous-Froid ou encore la réhabilitation du quartier du Centre avec Vosgélis.

L'opération de travaux de restructuration des espaces extérieurs du Centre menée conjointement par la commune de Saint-Nabord et Vosgélis n'a pu démarrer en 2018 du fait des difficultés rencontrées lors de l'appel d'offres. Effectivement, sur les 6 lots déterminés par la maîtrise d'œuvre (lot 1 : VRD ; lot 2 : Eclairage ; lot 3 : Espaces verts ; lot 4 : Maçonnerie ; lot 5 : Serrurerie et lot 6 : Réseau de chaleur), seuls les lots 1, 2, 3 et 5 ont été attribués. Lors de la réception des offres, les lots 4 et 6 ont été déclarés infructueux, soit par l'absence d'offres, soit par une disproportion entre l'estimation de la maîtrise d'œuvre et l'offre présentée. Nous sommes toujours en attente d'offres pour ces deux lots. Les travaux devraient commencer début 2019. Le coût des travaux est d'environ 650 000 € HT pour la commune.

Le marché pour l'aménagement de trottoirs, de réseaux pluviaux et d'eau potable rue du Centre et rue de Sous-Froid est en cours également. Les plans ont été tracés, les accords avec le Département quant aux modifications de chaussée résolus. Le démarrage des travaux a cependant dû être reporté début 2019 suite à la défection de la maîtrise d'œuvre initialement désignée et à la reprise en main du dossier par une nouvelle agence.

Pour 2019, des travaux vont également être entrepris pour la **réalisation d'un abri au Stade des Perrey**. L'emplacement de ce nouveau bâtiment à ossature bois est déterminé, la maîtrise d'œuvre est en cours de consultation. Les crédits nécessaires à la réalisation de ce projet sont prévus au budget 2018, ils feront l'objet d'un report au budget 2019.

Il est également important de finaliser **le lancement de la révision du PLU**. Celle-ci s'avère indispensable pour la réalisation d'un projet déjà bien engagé par un particulier.

Enfin un contrat de performance énergétique est lancé pour réduire le coût des consommations liées à l'éclairage public. Ce contrat va se dérouler en plusieurs phases : la première qui est la plus urgente est de sécuriser l'existant : des armoires électriques sont à réviser ou à changer ; des candélabres sont à revoir également de même qu'un certain nombre de mises à la terre. En un mot le réseau actuel d'éclairage public est dangereux, il convient de le sécuriser. Les phases suivantes sont dites optionnelles, c'est-à-dire qu'elles ne seront réalisées qu'en fonction des subventions accordées. Ces phases optionnelles concernent les économies d'énergie et les améliorations qualitatives suite au passage aux Led. Enfin un marché de maintenance de ce réseau sera aussi mis en place sur 6 ans aux tarifs évolutifs à l'avancement des tranches conditionnelles éventuelles.

Budget et Fiscalité :

Au niveau du service de la forêt, le produit des ventes de bois va permettre d'abonder le budget général comme cela se pratique depuis un certain temps déjà.

Au niveau des budgets annexes de l'eau et de l'assainissement, des crédits sont prévus pour la restructuration des espaces extérieurs du Centre en partenariat avec Vosgélis. Effectivement la réhabilitation des VRD va permettre de revoir les réseaux existants et de les améliorer.

Par rapport à la dette, la commune de Saint-Nabord se situe dans la strate des communes de 3500 à 5000 habitants. Son encours au 31 décembre 2018 est de 1073 500 € soit 250 € par habitant. La moyenne de la strate sur le plan national est de 770 €. Cette charge de 250 € par habitant concerne la seule dette de la commune. Si à celle-ci on ajoute les dettes des services d'eau, d'assainissement et de la chaufferie bois, cet encours passe à 426 € par habitant encore en-deçà de la moyenne nationale pour les communes de la taille de la nôtre.

Concernant les travaux je peux avancer que le recours à l'emprunt ne sera pas nécessaire et dans l'hypothèse où ce serait le cas nous pourrions emprunter sans grever de trop, les charges incombant à chaque habitant.

Au niveau de la fiscalité, toujours en tenant compte de la strate dans laquelle se trouve la commune de Saint-Nabord, les bases d'imposition sont les suivantes :

- Taxe d'habitation : 4 208 000 € soit 980 € par habitant.
Moyenne de la strate : 1 375 €.

- Taxe foncière bâti : 4 378 000 € soit 1 019 € par habitant.
Moyenne de la strate : 1 217 €.

- Taxe foncière non bâtie : 106 000 € soit 25 € par habitant.
Moyenne de la strate : 25 €.

Les taux de fiscalité en 2018 sont affichés comme suit :

- Taxe d'habitation : 11,08 % (12,01 % en 2017). Moyenne de la strate : 14,20 %.

- Taxe Foncier bâti : 13,75 % (14,91 % en 2017). Moyenne de la strate : 18,91 %.

- Taxe Foncier non bâti : 35,76% (38,77 % en 2017). Moyenne de la strate : 49,86 %.

Pour les produits perçus au titre des impôts locaux, il est évident que notre commune perçoit moins qu'une autre commune de la même strate et de population égale.

Enfin, pour terminer, j'aimerais simplement rappeler qu'en matière de finances, il n'existe pas de recette miracle et que la gestion de votre Ville, est transparente, planifiée, anticipée, et adaptée aux opportunités. Toujours selon les capacités de la collectivité.

“ Je souhaite à chacun d'entre vous
une année 2019 de bonheur,
de bonne santé et de réussite tant sur le plan
professionnel que personnel. ”

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2018

Le compte rendu du conseil municipal du 28 juin 2018 a été approuvé à l'unanimité.

Les dépenses autorisées par délégation :

- Entretien des espaces verts juin à septembre : 17 083.08 € TTC
- Pièces détachées pour aspirateur et laveuse : 1 753.74 € TTC
- Remplacement pompe à eaux pluviales de la mairie : 1 542.00 € TTC
- Fourniture de bulbes et fleurs bisannuelles : 1 698.66 € TTC
- Fourniture de produits d'entretien : 1 485.52 € TTC
- Prestation de délimitation du domaine public rue du Rond Pré : 1 956.00 € TTC
- Prestation de contrôle de la qualité de l'air intérieur des écoles : 8 934.00 € TTC
- Travaux de réfection de talus rue du Capitaine Poirot : 4 200.00 € TTC
- Fourniture de poteaux d'incendie : 3 308.29 € TTC
- Marché pour travaux de canalisations et poteaux incendie : 41 330.00 € TTC
- Prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'avenir de la STEP : 6 400.00 € TTC

Les autres points abordés :

Avant que l'ordre du jour ne soit rappelé aux membres du conseil municipal, une question m'est posée par l'un des membres de l'opposition : celui-ci sollicite de ma part l'autorisation d'intervenir suite à mon intervention dans le dernier bulletin municipal (n°14). Effectivement, dans ce numéro, j'ai eu la malencontreuse idée de répondre aux attaques que me fait régulièrement l'opposition.

Ces gens, non habitués à ce qu'on leur dise leurs vérités, ont été vexés et dans un courrier préalable il m'était demandé de leur accorder la parole, de présenter des excuses sur les termes employés sans pour autant remettre en cause les réponses faites à leurs allégations.

Considérant que les affaires concernant la commune étaient prioritaires sur l'égo de certain, j'ai réitéré ma réponse à savoir : « la parole vous sera donnée en fin de réunion ». Je ne me suis donc jamais opposé à ce que chacun s'exprime.

Compte tenu du maintien de ma position les membres de cette opposition, qui aujourd'hui ne fait plus qu'une, contrairement à ce qui était annoncé antérieurement et notamment lors de la démission de l'ancien adjoint aux travaux, ont décidé de quitter la séance, à la surprise du public présent et de la presse.

Le conseil municipal, malgré cette envolée a pu se tenir, le quorum étant réuni et les points suivants ont été abordés :

- Reversement au profit du budget général d'un excédent constaté sur le budget « Le Plein » à hauteur de 63 787.50 €
- Adaptation du dispositif au niveau du fonctionnement de la région Grand Est, en matière de participation des familles aux frais de transport scolaire
- Modifications du régime indemnitaire du personnel communal et du règlement intérieur des services communaux
- Rapport sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement exercice 2017. Le prix du m³ d'eau pour l'exercice est de 1.47 €, l'abonnement 74.40 €, le montant des redevances à l'agence de l'eau est de 0.573 €, la TVA est à 5.5 %. Le montant des travaux réalisés en 2017 s'élève à 58 259.45 € HT et le montant des travaux programmés en 2018 est de 586 491.73 € HT. Pour l'assainissement, le montant de l'abonnement annuel est 12.60 € HT, le prix du m³ fixé à 1.39 € HT, la TVA à 10 %. Le montant des travaux réalisés en 2017 est de 36 380.06 € HT, celui des travaux prévus en 2018 de 314 340.08 € HT.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2018

Le procès-verbal du conseil municipal du 20 septembre a été approuvé à l'unanimité. Pour rappel lors de ce précédent conseil, les membres de l'opposition ont quitté la séance.

Les dépenses autorisées par délégation :

- Fourniture d'un épandeur de sel : 5 880.00 € TTC
- Remplacement de candélabres sinistrés : 2 870.40 € TTC
- Fourniture de produits d'entretien : 2 968.93 € TTC
- Fourniture de panneaux et caissons lumineux aux abords du lycée Malraux : 3 639.60 € TTC
- Fourniture d'un véhicule pour les ateliers municipaux : 15 627.31 € TTC
- Elaboration d'un dossier de consultation d'entreprise dans le cadre du contrat de performance énergétique : 3 990.00 € TTC
- Travaux de mise en place d'une ligne de vie et d'une échelle à crinoline au CSC (accès toiture) : 14 517.00 € TTC
- Remplacement de l'éclairage du hall du CSC : 1 999.20 € TTC

Les autres points abordés :

- Vote des tarifs pour 2019 et 2020 pour l'eau et l'assainissement.
- Prise en charge à hauteur de 1 000 € par personne des frais de séjour occasionnés suite à l'invitation reçue dans le cadre de manifestations dédiées au général Humbert dans le Comté de Mayo. Le maire et madame la première adjointe se sont rendus sur place les 26, 27 et 28 octobre 2018.
- Avenant au marché de travaux de la verrière du CSC de 2 660.00 € HT pour la confection de 5 éléments sur mesure assurant l'étanchéité de la périphérie haute de la verrière.
- Autorisation donnée au Maire pour le lancement d'un marché de travaux de voirie programme 2018 – 2 lots /8 chantiers. Montant estimatif du marché : 323 000.00 € HT. Les chantiers retenus sont les suivants :
 - Mise en œuvre d'enrobés rue de la Tête des Broches.
 - Création d'un réseau d'assainissement d'eaux usées Impasse du Cerf.
 - Réfection de voirie Rue du Rang de Véseaux depuis le carrefour avec le faubourg de Remiremont jusqu'au rond-point de la papeterie.
 - Création de trottoirs Rue du Rond Pré et Rue de Boudière.
 - Changement d'enrobé sur trottoirs Impasse des Charmilles.
 - Création de parking et agrandissement d'une plate-forme d'ordures ménagères Rue du Capitaine Poirot.
 - Création d'un chemin piétonnier sur le fossé existant Route de Sainte Anne
 - Remplacement du garde-corps en bois Rue du Rang de Véseaux.



Création, réalisation
et entretien
de vos espaces
paysagers

Boissonnet
paysagisme

25, rue de la Croix Saint-Jacques
88200 Saint-Nabord

Tél. 03 29 62 10 39 - Fax. 03 29 62 06 05
boissonnet.88@wanadoo.fr

www.boissonnet-paysagisme.fr



MATHIEU
Transformation

Votre bois sur mesure



RICHARD TOITURE
Charpente, couverture, zinguerie

Atelier : 5 rue des 3 sapins
88200 St-NABORD

68 rue du Pré Lagrange
88200 St-NABORD

Tél: 03 29 23 04 26
Fax: 03 29 62 39 12

richard.toiture@wanadoo.fr



RAMASSAGES PAPIERS
Saint-Nabord

Un P'tit coin d'Herbures

Afin de faciliter le chargement et le recyclage, merci de séparer le carton et le papier car il y aura une benne pour chaque matière.
Sur le parking de l'école des Herbures.

Samedi de 9 h à 12 h :

- 12 janvier 2019
- 06 avril 2019
- 22 juin 2019
- 21 septembre 2019

Pour financer les sorties et activités des enfants, aidez-nous en apportant vos vieux papiers ficelés aux collectes organisées.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2018 (Suite)

- Autorisation donnée au Maire pour le lancement du contrat de Performance Energétique pour la conception, la réalisation, l'exploitation ou la maintenance et la gestion des installations d'éclairage public et des installations connexes de la ville.

Marché découpé en 1 tranche ferme et 2 tranches optionnelles. La tranche ferme concerne la mise en sécurité des installations actuelles, les tranches optionnelles concerneront les économies d'énergie et améliorations qualitatives après passage aux Led. Ces tranches optionnelles seront déclenchées en fonction des subventions obtenues par la maîtrise d'œuvre. Par ailleurs un marché d'entretien /maintenance est prévu sur 6 ans aux tarifs évolutifs à l'avancement des travaux des tranches optionnelles éventuelles.

Le montant estimatif du marché toutes tranches confondues est de 1 201 910.00 € HT hors énergie et hors subventions.

- Suite à l'interruption du chantier relatif à la liaison piétonne et cycliste, un avenant n° 2 a été conclu avec l'entreprise retenue pour travaux en régie de mise en sécurité du talus rocheux, repli et remise en place matériel et installation de chantier et essai d'étanchéité sur le réseau d'AEP puisqu'un bouclage a été effectué avec le réseau du Centre.

- Création d'un poste d'adjoint technique en prévision d'un départ en retraite au 1er janvier 2019 d'un agent des services techniques

- Approbation du rapport établi par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées le 13 septembre 2018. La prévision de dotation de compensation pour 2019 diminue de 2 000€ par rapport à celle de 2018. Cela fait suite au transfert de personnels à l'école intercommunale de musique compétence de la CCPVM

- Lecture des résultats financiers des services de la CCPVM et de la Communauté de Communes (urbanisme, zone de la Croisette, Crèche, Médiathèque, repas à domicile, piscines de Plombières et du Val d'Ajol, école de musique, aires de grands passages des gens du voyage, aires de camping-cars).

- Deux réponses ont été apportées aux membres de l'opposition suite à 2 questions posées, l'une, sur l'interdiction d'utilisation des téléphones portables durant les séances du conseil municipal, l'autre, sur la planification des dates de retour des articles du bulletin municipal.

Prochaines réunions du Conseil Municipal

Jeudi 28 février 2019

Jeudi 11 avril 2019

Jeudi 16 mai 2019

Sous réserve d'acceptation
de l'ordre du jour



AUTOSUR
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Jean-Christophe et Cyril vous accueillent
du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 18h
le samedi de 8h à 12h

36 Faubourg de Remiremont - ZA du Moulin
88200 SAINT NABORD
Tél. 03 29 62 46 23

S.T.P.I.

*Aménagez votre
espace de vie*

St NABORD
☎: 03.29.25.54.18
<http://www.stpi88.com>

M C P L

CLIMATISATION
POMPE À CHALEUR

SAV
Dépannage

3, LE BOUCHOT
88200 SAINT-NABORD
Tél./Fax : 03 29 23 37 37

Du côté de CCPVM...

(Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales)

Conseil communautaire du 13 novembre 2018 :

Le conseil communautaire s'est déroulé à la salle du Clos des Deux Augustins à Plombières-Les-Bains.

Les points abordés sont les suivants :

■ **Rétrocession et généralisation de compétences facultatives.** On peut citer la rétrocession aux communes de Saint-Etienne-Les-Remiremont et de Saint-Nabord la compétence facultative suivante : Soutien aux associations que sont le rugby club vosgien des 2 vallées et la société de tir de Remiremont. Au niveau de la généralisation des compétences facultatives, le soutien au parc naturel des ballons des Vosges ; la création, l'aménagement et la gestion des pour camping-cars ou terrains de camping, de circuits de randonnées pédestres, l'utilisation du service urbanisme de la CCPVM pour les communes de Le Ménil, Saint-Maurice-sur Moselle, Rupt-sur-Moselle et Le Thillot.

■ **La réduction de l'intérêt communautaire :** compétence optionnelle protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ; compétence optionnelle action sociale d'intérêt communautaire (portage de repas) ; compétence optionnelle du logement et du cadre de vie (PLH) ; création et gestion des maisons de services au public (pôle emploi services publics).

■ **La définition de l'intérêt communautaire pour la compétence optionnelle et la mise en valeur de l'environnement :** 2 sites retenus : Natura 2000 (confluence Moselle / Moselotte) ; étang et tourbière de La Demoiselle ; compétence optionnelle construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (réseau lecture publique, piscines de Plombières et Le Val d'Ajol) ; compétence optionnelle action sociale d'intérêt communautaire (crèches, adhésion à la mission du Pays de Remiremont).

■ **La définition des nouvelles compétences facultatives :** mise en cohérence des projets touristiques de la CCPVM, tout en préservant l'aspect environnemental : aménagement de la traversée du Fossard ; mise en circuit des espaces naturels sensibles ; création d'une passerelle sur la Moselotte ; mise en œuvre de la liaison des voies vertes ; site archéologique du Saint-Mont.

■ **Tarifs école intercommunale de musique :** droit d'inscription pour le concours national de musique de chambre 10 € ; intervention d'un professeur sur un projet extérieur 30 € heure ; entrées concerts payants : 6 € (gratuit pour les élèves de l'école de musique et enfants de moins de 15 ans) ; stages pour les musiciens extérieurs : 10 € par journée ; 18 € pour 2 journées ; 10 € par jour supplémentaire.

■ **Tarifs réseau de lecture publique :** pour les habitants de la CCPVM, de 0-14 ans gratuit ; de 15 à 25 ans : 11 € ; de 26 à 59 ans : 22 € ; plus de 60 ans : 5.50 € ; tarifs réduits : 5.50 € ; collectivités : 22 € ; Pass : 5 €. Pour les hors CCPVM : de 0 à 14 ans : 5.50 € ; de 15 à 25 ans : 22 € ; de 26 à 59 ans : 44 € ; de plus de 60 ans : 11 € ; tarifs réduits : 11 € ; collectivités : 44 € ; Pass : 5 €.

Conseil communautaire du 25 septembre 2018 :

Le 25 septembre 2018 le conseil communautaire s'est réuni salle des Kryolés à Saint-Amé à 18 h 30.

Les points abordés sont les suivants :

■ **Création de la Conférence Intercommunale du Logement.** Monsieur FAVARD, chargé de mission pour la mise en œuvre de la réforme des attributions de logement a présenté les enjeux de cette réforme et le diagnostic du peuplement du territoire. Le taux de vacance des logements sociaux est aujourd'hui de 55 % en tenant compte des logements en rénovation. La conférence intercommunale du logement se compose de 3 collèges : le 1er collège est celui des représentants des collectivités (maire ou son représentant) ; le 2ème concerne les représentants des professions intervenant dans le champ des attributions (les bailleurs sociaux) ; le 3ème concerne les représentants des usagers et des associations de défense des personnes en situation d'expulsion de logement (resto du cœur UDAF, Croix Rouge, AVSEA). L'ensemble est complété par des membres à titres permanents sans voix délibérative : la CAF, la MSA.

■ **Désignation d'un représentant à la commission d'attribution des logements de VOSGELIS :** Cette commission se réunit 3 fois par mois. Madame PORTE conseillère municipale de Remiremont est désignée pour représenter la communauté de communes avec voix délibérative dans cette instance.

■ **Commission locale d'évaluation des charges transférées.** La CLECT s'est réunie le 13 septembre pour l'établissement de son rapport évaluant le coût net des charges transférées au 1er janvier 2018. Ce rapport doit maintenant être approuvé par délibérations des conseils municipaux, à la majorité qualifiée dans un délai de 3 mois.

■ **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).** Le conseil communautaire a instauré la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations prévue à l'article L1530bis du code général des impôts. Cette taxe peut être d'un montant de 40 € par personne. Elle est fixée pour 2019 à 3.00 € par personne au niveau de la CCPVM.

Du côté de CCPVM...

(Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales)

■ **Acquisition du bâtiment « AITHEX » (ateliers, chantiers d'insertion) :** Au titre de sa compétence obligatoire de développement économique et compte tenu que l'entreprise porteuse de plus de 40 emplois se trouve en difficulté financière la CCPVM a été relancée pour intervenir et maintenir l'activité qui touche au développement durable pour acquérir le bâtiment et la mise aux normes et l'établissement d'un crédit-bail location-vente avec l'association.

Les compétences de CCPVM :

Depuis le dernier conseil communautaire du 13 novembre 2018, la communauté de communes de la porte des Vosges méridionales s'est dotée de ses compétences. Celles-ci sont nombreuses et variées :

■ L'école de musique intercommunale compte aujourd'hui 330 élèves et 25 professeurs. Nombreuses sont les disciplines enseignées.

■ La structure Multi accueil de Maxonrupt qui accueille 155 enfants à laquelle il conviendra de rajouter la micro crèche d'Eloyes avec une vingtaine de places supplémentaires dès que les travaux seront terminés.

■ Le réseau de lecture publique qui fêtera ses 10 années d'existence en 2019 est composé d'une médiathèque tête de réseau sise à Remiremont et 5 médiathèques de proximité : Dommartin, Eloyes, Saint-Nabord, Le Val-d'Ajol et Vecoux. Les documents mis à la disposition du public sont variés et concernent aussi bien les enfants que les adolescents que les adultes.

■ Les piscines intercommunales de Plombières -les-Bains et du Val-d'Ajol reçoivent les familles, les scolaires et les enfants des centres de loisirs.

■ Le relais des Assistants Maternels (RAM). C'est un lieu d'écoute, d'informations, de rencontres et d'échanges sur la petite enfance. A compter du 1er janvier 2019, le siège du RAM sera situé à côté de la mairie de Saint-Etienne-les-Remiremont.

■ La fête de l'eau : en 2019 elle aura lieu les 1er et 2 juin au centre culturel d'Eloyes.

■ L'étude castor – Natura 2000 : la préservation de l'environnement fait partie des compétences de la CCPVM. Elle participe par ses actions à la préservation de l'environnement et de la biodiversité en protégeant des espèces présentes sur le site Natura 2000. C'est le cas des castors dont une quinzaine ont été réintroduits sur la Moselle entre 1983 et 1984, l'espèce étant en voie d'extinction à l'époque.

■ Le service urbanisme : en 2018, de nombreux dossiers de demandes de permis de construire, de déclarations préalables, de certificats d'urbanisme, de permis de démolir ou encore de permis d'aménager ont été instruits par ce service urbanisme. Ces dossiers émanent essentiellement des communes composant la CCPVM et de 4 communes de la vallée de la Moselle.

■ La politique sociale : durant 2018, la Convention Territoriale Globale (CTG) en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et le Département a vu le jour. Cette convention vise à développer et à améliorer les services aux familles.

■ Enfin depuis 2018, la CCPVM met en œuvre la politique de la ville ainsi que la réforme des attributions de logement social.



S.B.I.
Société de Béton Industriel

ZI de la Plaine - 88200 SAINT-NABORD
Tél. contacter Alais PIERREL au 03 29 35 09 62
Port. de Jérémie WINGER 06 88 20 94 75 - Fax : 03 29 33 85 17
courriel sbi70@orange.fr / site www.sbi70.com

du **Béton prêt à l'emploi** au départ de Saint-Nabord, pour les villes et environs

Nouvelle centrale du lundi au vendredi de 7 h à 17 h non stop !
le samedi de 7h à 12h !
sur rendez-vous

Toute la quantité et toute qualité de béton prêt à l'emploi, fabriqué suivant le norme **BPE-EN N° 206-1**

Livraison avec tapis, pumis ou pompe à béton suivant vos besoins.

N'hésitez pas à nous contacter, nous réaliserons pour vous une étude personnalisée et gratuite.



RECENSEMENT
de la population 2019
www.le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 4,9 millions de personnes ont répondu en ligne en 2018, soit une économie de plus de 31 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr

AGENTS RECENSEURS ET LEURS SECTEURS :

TITRE	NOM	PRENOM	DISTRICT	DESCRIPTION
Monsieur	MISSLIN	Serge	ZA Moulin	De la Place de la Gare à Moulin-Ranfaing en passant par Huchère
Madame	MANGEL	Chantal	Peuxy et Bois Joli	Peuxy et Bois Joli
Madame	REMY	Agnès	Fallières	De la route de Mailleronfaing au Chazal jusqu'à Montaigu
Madame	NAULIN	Pascale	Fallières	Route de Fallières, Rouveroye et Ribeaugoutte
Madame	BLAUDEZ	Karine	Les Breuchottes	De la rue des Rond Pré au Nord jusqu'à la rue du Tir au Sud
Monsieur	HUILIE	Jean-Louis	Les Breuchottes	De la rue de Boudière jusqu'aux Provinces en passant par la rue du Rang de Veseaux
Madame	SADOWSKI	Corinne	Centre	De la rue de l'Eglise à la rue des Primevères via les rues du Général de Gaulle et du Centre
Monsieur	LEQUEUX	Alain	Anty	De derrière Chaumont à la Prairie en passant par Pusieux, Anty, la rue du Vieux Chaumont et Haut-mantarde
Monsieur	CUNAT	Philippe	Grésifaing	Du rond Caillou jusqu'au Clos la Dame en passant par Grésifaing et la rue du Général de Gaulle
Monsieur	LOUIS	Dominique	Longuet	De la rue d'Armont jusqu'à la rue des Trois Sapins en passant par la rue de Sous Froid

TRAVAUX

Par Fabien BRENON, adjoint aux Travaux & à la Sécurité

Réfection de la verrière du Centre socioculturel

La décision de remplacer la verrière du centre socioculturel a été prise en raison de la vétusté de cette dernière (datant de la fin des années 1980) et consécutivement à de nombreuses infiltrations constatées ces dernières années ayant nécessité de multiples «rustines». De plus, les matériaux d'origine n'ont plus de performances thermiques suffisantes.

En conséquence, suite à une délibération du Conseil Municipal, une consultation lancée en 2017 n'a pas abouti, ce qui a nécessité un nouvel appel d'offres au printemps 2018. L'entreprise WALTEFAUGLE Bâtiment de GOLBEY a été retenue pour un montant de travaux de 179 233,00 € HT.

Les études et la fabrication des éléments de structure et des vitrages (réalisés sur mesure) ont débuté en mai 2018 avec des délais relativement longs et les travaux sur site ont commencé le 17 septembre.





Les prestations pour la réfection de la verrière comportaient :

- la dépose des éléments existants hormis la structure de charpente principale qui est conservée ;
- le renforcement de la structure et la mise en place des supports de vitrages adaptés ;
- la fourniture et la pose des vitrages plus performants en matière thermique et pare-soleil ainsi que les raccords d'étanchéité ;
- la mise en place d'une résille en bois lamellé collé partiellement en sous face de la verrière ;
- la mise en peinture des éléments.

Enfin, ces travaux dont la maîtrise d'œuvre a été assurée par le cabinet d'architecture HABA de Saint-Nabord, se sont achevés fin octobre 2018.



Travaux dans les écoles

Réfection de l'acoustique dans le réfectoire des écoles des Breuchottes et des Herbures.



Installation de volets roulants pour les salles de classes de l'école des Herbures.

Ces maudites petites bêtes...

Par Philippe GEORGES, adjoint aux Forêts & à l'Agriculture



Ci-dessus, galeries sous écorce creusées par le typographe.

Ci-contre, photo d'un typographe.



LES SCOLYTES

Ce sont des insectes sous corticaux (se développant sous l'écorce) sur épicéa.

Les espèces les plus courantes sont le *typographe* et le *chalcographe*.

Activité des scolytes :

Ils creusent sous l'écorce des épicéas un réseau de galeries à partir desquelles se développent des larves. Ces galeries viennent perturber et entraver la circulation de la sève et provoquent dans un premier temps le dépérissement (rougissement des aiguilles) puis à terme la mort de l'épicéa (décollement complet de l'écorce) entre 4 et 6 semaines.

Les jeunes adultes quittent l'arbre sur lequel ils se sont développés et après un envol vont pondre sur d'autres épicéas voisins. (un arbre contaminé en affecte 10 autres). Les attaques se propagent de proche en proche formant des taches rougissantes visibles dans le paysage.

Les principales causes de la prolifération :

La chaleur : les adultes volent aux heures chaudes de la journée de 18 à 20°C. Les femelles pondent en cette période douce, de mai à octobre.

L'absence de pluviométrie : par temps de pluie les scolytes ne peuvent pas voler et donc essaimer. Ces deux conditions réunies depuis plusieurs années ont permis leur reproduction en grande quantité et ainsi augmenter le volume de ces bois « perdus ».

Quelques chiffres :

33 000 insectes par mètre cube de bois.

Volume de bois atteint :

- Vosges environ 140.000 m³ notamment 50.000 m³ en zone montagne, 30.000 m³ en zone plaine.
- Secteur U.T Remiremont : 11.000 m³
- Saint-Nabord : 940 m³

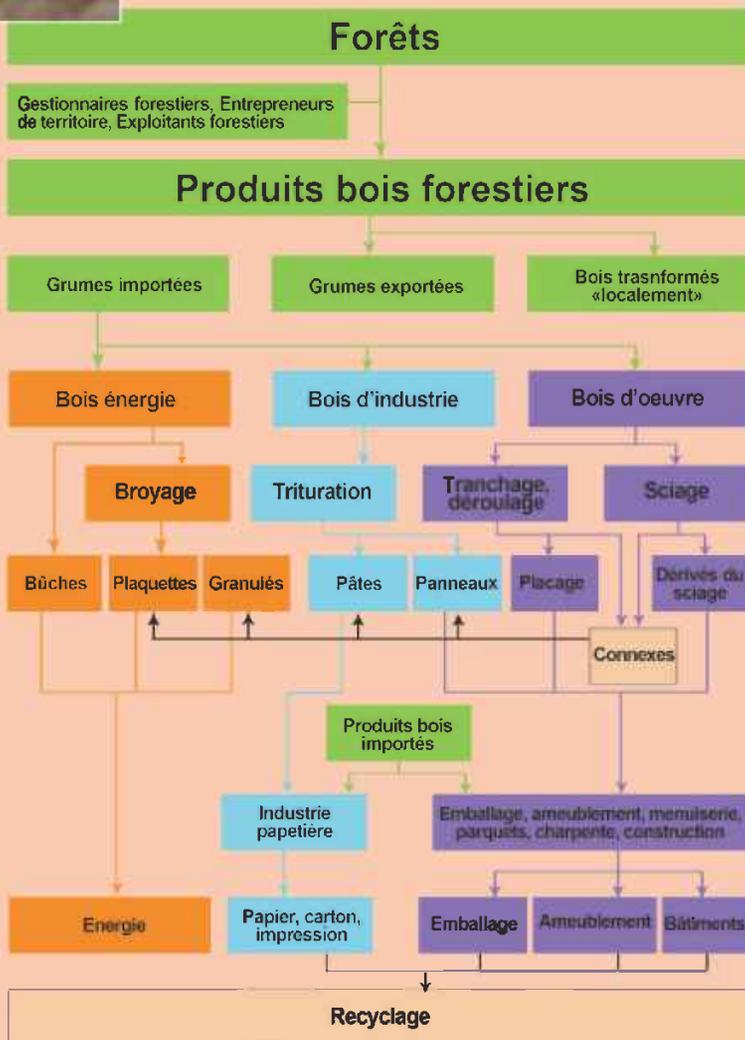
Ces chiffres ne tiennent pas compte des forêts privées. Ces chiffres devraient être revus à la hausse en raison des conditions climatiques actuelles.

Exploitation et devenir des bois scolytés :

L'exploitation est rendue difficile puisque les zones contaminées sont très éparpillées. Les bois exploités ont très peu de valeur et trouvent peu d'acheteurs vu la quantité de ces bois sur le marché. Les frais d'exploitation restent eux élevés.

Vive la pluie et le froid !

La filière bois





Remise des prix des maisons fleuries

Le vendredi 5 octobre à 18h 30 a eu lieu en salle du conseil municipal la cérémonie de remise des prix du concours annuel des maisons fleuries.

Il est rappelé que c'est sans aucune inscription préalable que ce concours se déroule car le jury fait tout le tour de la commune pour «dénicher» les plus beaux fleurissements et cette année malgré la canicule les habitants de Saint-Nabord ont su passer au-delà de ces conditions climatiques et se sont distingués dans le fleurissement de leur environnement.

Merci à toutes et à tous pour l'accueil chaleureux que notre jury a reçu lors de notre passage.

Palmarès 2018

Par Christiane CHARRIERE, adjointe au Patrimoine

Maisons avec Jardins Visibles de la rue

- 1^{er} Prix :** Mr & Mme Joaquim BAEZA
18 Faubourg de Remiremont
- 2^{ème} Prix :** Mr & Mme Jean-Marc DIDIERLAURENT
4 rue des Primevères
- 3^{ème} Prix :** Mr & Mme Jean-Pierre GROSJEAN
1000 route de Bellefontaine
- 4^{ème} Prix :** Mr Christophe LOYER & Mme Murielle FLEURENT
1 Le Rang Chenet

Balcons, Fenêtres et Terrasses

- 1^{er} Prix :** Mr & Mme Léopold GUYON
4 Chemin de Montfoirouge
- 2^{ème} Prix :** Mr VALLAR-HARDUIN & Mme SADOWSKI
4 impasse du Clos Michel
- 3^{ème} Prix :** Mr & Mme Ramon PENSADO
5 rue de la Roche du Loup
- 4^{ème} Prix :** Mr & Mme Raymond DEMORIEUX
2 rue des Mésanges

Commerces, Industries, Administrations

- 1^{er} Prix :** Boucherie - Charcuterie - Traiteur Frédéric VILLEMEN
Rue des Ravines
- 2^{ème} Prix :** Entreprise HOUOT AGENCEMENT
43 rue du Centre

Fermes et Gîtes ruraux

- 1^{er} Prix :** Mr & Mme Jacques HUMBERTCLAUDE
3 Les Têtes de Rougeru
- 2^{ème} Prix :** Mr & Mme André GRAVELIN
18 Promenade de Grésifaing
- 3^{ème} Prix :** Mr Christian POIROT
Pusieux

Réalisations originales

- 1^{er} Prix :** Mr & Mme Guy WISZ
24 Faubourg de Remiremont
- 2^{ème} Prix :** Mr Olivier PETITJEAN
2 La Demoiselle
- 3^{ème} Prix :** Mr & Mme Pascal DIDIERLAURENT
3 Le Val Courroy
- 4^{ème} Prix :** Mr & Mme Yvan POIROT
37 rue d'Armont

Encouragements

- Mr & Mme Philippe RAPENNE - 12 rue de Longuet
- Mr & Mme Jean-Pierre FERRY - 190 La Feigne des Grèves
- Mr & Mme Bruno PICARD - 10 rue du Capitaine POIROT
- Mr & Mme Hubert GÉRARD - 1 rue du Clos La Dame
- Mr & Mme Michel HECHT - 1 rue de la Croix Saint-Jacques
- Mr & Mme Gilbert LEVAL - 8 rue de Bellevue
- Mme Madeleine GILLET - 7 impasse des Herbures
- Mme Sophie ITTY - Anty
- Mr & Mme Roger GALMICHE - 2 rue des Ravines
- Mme Claudine PERRIN - 32 Côte de Moulin

Il y a cent ans... l'armistice

La Commune de Saint-Nabord a voulu marquer cette année le centenaire de la fin de la Grande Guerre et en particulier faire honneur à deux figures navoiriaudes de 14-18 tout d'abord en déposant une gerbe sur la tombe de chacun de ces valeureux soldats et en retraçant leur parcours et leur courage lors de chacune de ces cérémonies.

Le Centenaire de la Grande Guerre

11 Novembre 1918 - 11 Novembre 2018



Par **Christiane CHARRIERE**, adjointe au Patrimoine avec le concours de **Robert WARY**, Adjoint au Sport & Associations

Capitaine Georges POIROT

Né le 5 avril 1891 à Bellefontaine, il est incorporé au 5ème Bataillon de Chasseurs à Pied le 9 octobre 1912 - Mobilisé en 1914 comme sergent d'active dans ce même régiment, Georges POIROT terminera la guerre comme Capitaine au 107ème Bataillon de Chasseurs à pied. Ses exploits lui valurent le titre de l'As de l'Infanterie.

« Honneur à ce grand chef inimitable, à sa bravoure légendaire qui mérite le culte de sa mémoire dans toute l'Armée Française avec tous les chefs prestigieux qui jalonnent son histoire » (citation du Commandant A. DELAFENETRE, Officier supérieur).

Grièvement blessé et démobilisé le 24 juillet 1919 il se retirera à Fallières où il décédera le 29 décembre 1973.



Tombe du Capitaine POIROT à SAINT-NABORD et sa descendance lors du dépôt de gerbe.

Le Colonel Louis HILFIGER

Né le 20 novembre 1890 à Chaumont, il effectue son service militaire au 47ème RA à Héricourt et envoyé à l'Ecole d'Officiers de Réserve de Fontainebleau dans la spécialité « train ». Nommé sous-lieutenant au Camp de Chalons sur Marne, il est affecté au 6ème escadron du train. En 1914, il est affecté dans l'Artillerie, où il s'engage pour la durée de la guerre en participant à la bataille de la Marne, puis dans les Flandres, où il est décoré de la Croix de guerre Belge, avec Palmes. Il a pour mission de ravitailler les forces françaises en obus. Petite anecdote, il sauve la vie d'une dame française, en la chargeant sur son cheval, sous les feux Allemands. Il obtient la première Croix de Guerre.

Il va participer à diverses opérations sur le front des Vosges, puis est nommé au grade de Lieutenant en 1918, il effectue comme réserviste des périodes au 124ème Régiment du Train à Epinal.

En 1938, il devient Chef d'Escadron et commande un secteur fortifié de la Ligne MAGINOT à Forbach. Une mission lui est confiée, en rejoignant l'Afrique du Nord, où il a l'occasion de croiser les troupes mécanisées allemandes, avec à leur tête le Maréchal ROMEL. Pendant l'occupation en Allemagne, il est chargé de récupérer le matériel militaire volé aux Français, notamment sur Baden-Baden et Worms et le fait réintégrer.

En 1950, le Colonel est démobilisé, il rejoint la ferme familiale de Grésifaing sur les hauteurs de Saint-Nabord, où il finit sa vie, sans être reconnu par l'état comme militaire d'active, mais comme réserviste, après toutes ces années passées au service de la France.

Il décède le 25 février 1978 à Saint-Nabord.



Tombe du Colonel HILFIGER à Remiremont et sa famille lors du dépôt de gerbe.



Les enfants de l'école des Herbures et l'école des Breuchottes ont apporté leur contribution en retraçant la vie de deux militaires navoiriauds mis à l'honneur : Le capitaine POIROT et le Colonel HILFIGER. Après les discours officiels, chaque élève a déposé un œillet sur le monument aux morts.

Monsieur le Maire, entouré des sapeurs-pompiers de Remiremont a remis la médaille d'argent à Bernard BALANDIER pour ses trente ans de service comme porte-drapeau. Grand moment d'émotion prolongé par l'hymne national entonné en chœur par tous les écoliers.





Reconstituteurs devant le monument de Ballinamuck

Cérémonie au monument de Ballina dédié au Général HUMBERT

La délégation vosgienne dans le Comté de Mayo



FRANCE/IRLANDE

**Rencontre de rugby ou rencontre de foot ?
Pas vraiment... quoique...**

Rappel des événements du mois de juillet :

A l'occasion de la commémoration du 250ème anniversaire de la naissance du général Humbert, à Saint-Nabord, une délégation d'une douzaine d'Irlandais avait fait le déplacement du 13 au 15 juillet dernier dans notre région. Après une marche jusqu'à la ferme de la Couare, le matin du 15 juillet, et un repas pris au Centre Socioculturel de Saint-Nabord, la délégation était attendue à Plombières-les-Bains où elle avait pu suivre la victoire des Bleus et l'effervescence qui s'en est suivie.

« Allez les bleus »

C'est par ces mots, que la délégation française fut accueillie à l'aéroport de Dublin lors de notre venue du 26 au 28 octobre dernier.

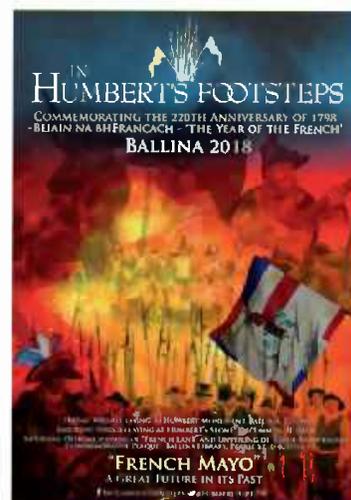
En effet, nous avons été conviés à assister aux différentes manifestations organisées, comme chaque année dans le Comté de Mayo, afin de célébrer cette figure historique française qui a permis aux irlandais de remporter la bataille de Castelbar en 1798.

Deux élus de Remiremont, un élu de Plombières-les-Bains, deux élus de Saint-Nabord et la vice présidente du Pays de Remiremont composaient, entre autres, cette délégation vosgienne.

De nombreuses personnalités et responsables avaient tenu à honorer de leur présence les différentes manifestations, nommons en particulier : l'Ambassadeur de France en Irlande, le Ministre des Affaires sociales et communautaires, une sénatrice, un secrétaire d'état, la consule honoraire, le député Dara Calleary.



Réception de la délégation vosgienne à l'hôtel de ville de Ballina



Plusieurs cérémonies officielles ont jalonné ces deux jours, avec la participation de reconstituteurs français et irlandais ; cérémonies pour la plupart ponctuées par des salves de tirs avec fusils d'époque et poudre noire. Parmi les principales manifestations, nous pouvons citer la plantation d'un sorbier en mélangeant de la terre de la Couare et du lieu de plantation, un dépôt de gerbes (dont une aux couleurs de la France) au monument dédié au Général Humbert à Ballina ; le déplacement sur le lieu de débarquement de ce héros à Kilcummin ou encore un défilé dans les rues de Ballina, avec pas moins d'une bonne trentaine de reconstituteurs irlandais, jusqu'à une rue baptisée « Passage des Français » où fut découverte une plaque apposée à la bibliothèque de Ballina.

Mélange de terre provenant de la ferme de la Couare à Saint-Nabord avec de la terre irlandaise lors de la plantation du Sorbier.



Une réunion de travail avait également été programmée afin de définir des axes de coopération tant culturelle que touristique ou encore économique entre les deux pays.

En ce qui concerne Saint-Nabord, le groupe Ados, créé en continuité de l'Accueil Collectif de Mineurs, devrait se rendre en juillet 2019 dans le Comté de Mayo pour assister à la commémoration du général Humbert et pratiquer différentes activités culturelles et sportives.

Enfin, je tiens à préciser, en toute transparence, que tous les frais engendrés par ce voyage ont été intégralement pris en charge par nos hôtes irlandais, à l'exception du voyage en bus Remiremont-Paris ; Aller/ Retour dont le coût total s'est élevé à 450 euros.

Par Patricia DOUCHE, Adjointe au Maire



Tirs de salves



Défilé dans les rues de Ballina



Les élus de Saint-Nabord en compagnie de Monsieur l'Ambassadeur de France en Irlande lors du dîner de Gala.

Ballade en pays varois

Les Issambres du 1^{er} au 8 septembre 2018

Par Patricia MEUNIER, adjointe aux Affaires sociales

Comme les années précédentes, le Centre Communal d'Action sociale de St-Nabord en partenariat avec l'ANCV (Agence Nationale des Chèques Vacances) a organisé un voyage. 51 participants, principalement des Navoiriauds, sont partis avec l'autocariste Vançon (du Val-d'Ajol). Destination : le village club "Cap'vacances des Issambres", commune de Roquebrune sur-Argens pour une découverte du pays varois.

Notre lieu de séjour bénéficiait de tout le confort : chambres climatisées, buffet largement garni, programme des visites respecté, la proximité de la plage et l'accès à la piscine.

Programme de la semaine :

Dimanche : journée détente, thé dansant, mer, piscine, balade et découverte du centre Cap'vacances.

Lundi matin : visite de l'usine historique Fragonard (Bâtiment du XIX^{ème} siècle). Située au cœur de la vieille ville de GRASSE que nous avons visitée dans un petit train serpentant dans des rues très étroites et pentues.

Lundi après-midi : visite de Nice en petit train, la vieille ville et le parc du Château.

Mardi : traversée en bateau depuis SAINTE-MAXIME pour rejoindre SAINT-TROPEZ ancien village de pêcheurs au début du XX^{ème} siècle. Aujourd'hui son port est principalement occupé par des bateaux de plaisance.

La dernière défense de la citadelle fut celle de la dernière guerre. Le 15 août 1944, la flotte alliée débarque sur les plages voisines et SAINT-TROPEZ est la première ville libérée.



Grasse, ville du parfum



Ci-dessous, place Massena à Nice



Sainte-Maxime, Saint-Tropez. Tour en bateau de la baie des Canoubiers. Nous avons eu la chance de voir le Belem, prestigieux Trois-mâts de 119 ans.



Mercredi : visite des caves du Domaine des Escaravatiens qui s'étend sur 35 hectares. Il y a 2000 ans, la vigne y était déjà cultivée. Agréable pose dégustation !

Jeudi : visite du vieux village de Roquebrune-sur-Argens, Village millénaire et provençal, riche de son patrimoine historique et architectural. Il compte des bâtiments, églises ou chapelles, dont certains remontent au XIème siècle.

Ci-contre le magnifique plafond de l'église St Pierre - St Paul, sacrée en 1535.

La maison du chocolat et du cacao, dans l'ancienne chapelle du XVIIIème siècle des hospitaliers.

La maison du patrimoine préserve une glacière et des objets anciens du quotidien. Depuis sa terrasse on voit le célèbre rocher aux trois croix en son sommet.

Vendredi matin : la cité lacustre de Port Grimaud dite la petite Venise Provençale (nous y circulons uniquement en bateau par des canaux). Depuis 2001 inscrite au label « Patrimoine du XXème siècle ».

Son église œcuménique, d'un style très dépouillé, est remarquable par ses 25 vitraux représentant chacun une phase du soleil de l'aube au crépuscule. Les vitraux ont été dessinés par le plasticien franco-hongrois Victor Vazarely.

Vendredi après-midi : visite de la « comiche d'or » ou Comiche de l'Estérel. Route longeant la côte, de St- Raphaël à Mandelieu.

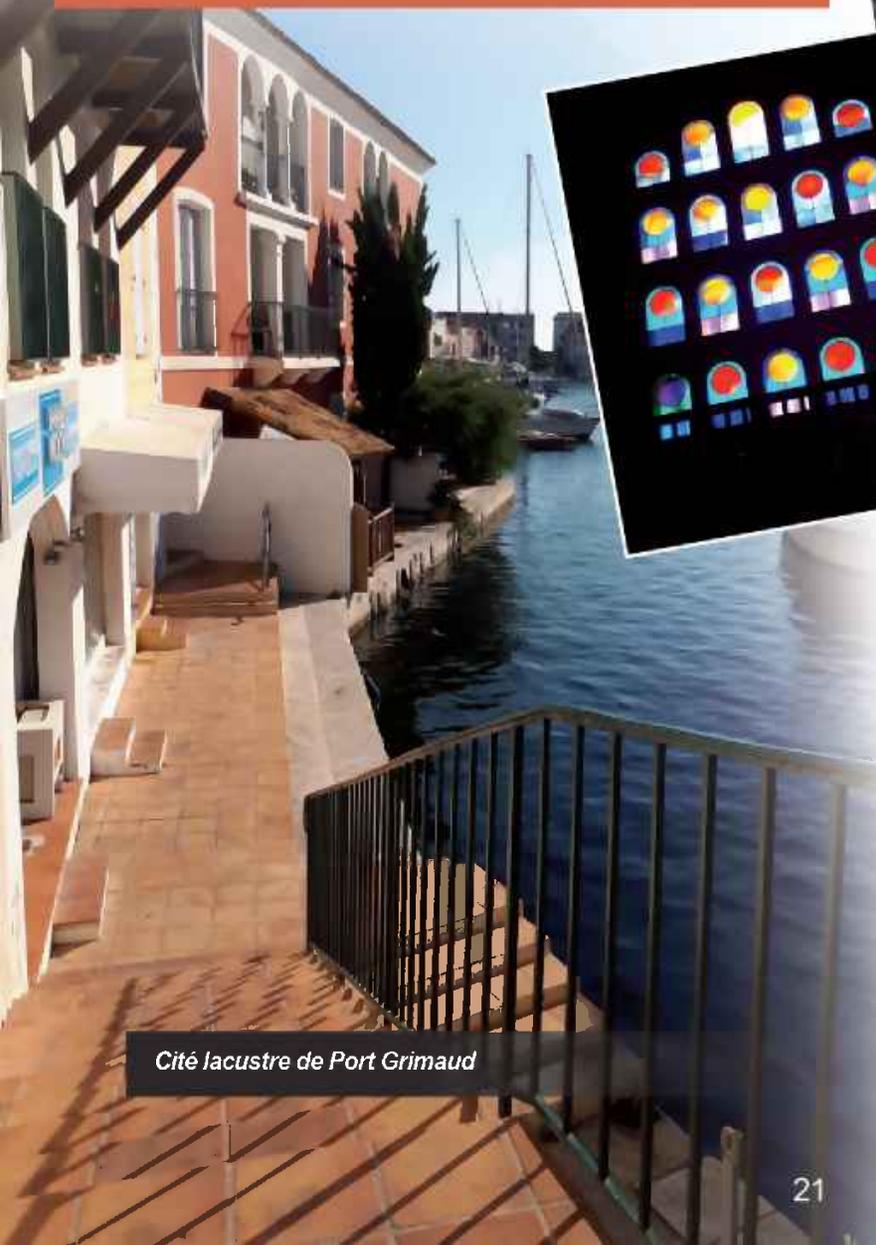


Domaine des Escaravatiens



La chapelle des hospitaliers abrite aujourd'hui La maison du chocolat

Vitraux de l'église de St François d'Assise à Port Grimaud



Cité lacustre de Port Grimaud



Le but premier de ce voyage est de permettre aux personnes de 60 ans et plus, de partir en voyage à un coût réduit au maximum (sauf dans les prestations).

Cela doit être un temps de repos, de détente, du savoir bien vivre ensemble dans le respect de chacun pour un séjour convivial.

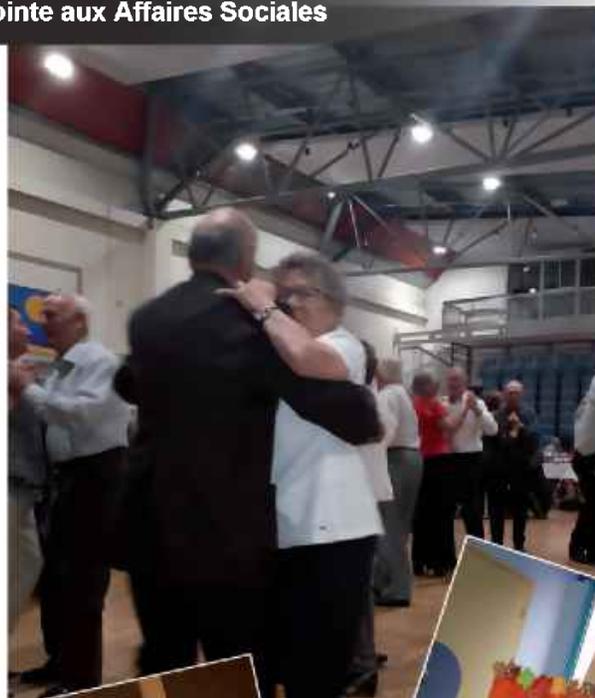
Le coût de 8 jours et 7 nuits n'a pas dépassé les 510€. Ce coût comprend : le transport des trajets aller et retour, les déplacements sur place, l'hébergement, les repas, les animations et les visites guidées.

L'ANCV apporte une aide de 160 euros sous conditions de revenus. Cette aide vient directement en déduction du prix. Une aide du CCAS a été attribuée dans les mêmes conditions mais uniquement aux Navoiriauds.

Le prochain séjour 2019 est en préparation et les pré-inscriptions auront lieu le mardi 19 mars après la rétrospective du voyage 2018 qui sera suivie d'un temps convivial partagé avec café et brioche. Nous pouvons déjà vous informer de sa destination : Alleyras en Haute-Loire.

Repas des séniors

Par Patricia MEUNIER
Adjointe aux Affaires Sociales



Encore une belle journée dédiée à nos anciens.

Après le discours de monsieur le Maire, nos doyens, madame Georgette LAURENT, née en 1924 et monsieur Michel LAMBERT, né en 1930 ont été honorés comme il se doit et ont reçu un présent.

S'en est suivi un excellent repas préparé par "Cuisine d'1 jour" madame GUERIN.

L'animation musicale fut un grand succès grâce à la belle prestation de messieurs BERDAL et MARCOFF.

Préparé avec soin, le pliage des serviettes est toujours effectué par les "petites mains navoiriaudes" et les centres de table composés par l'Amaryllis apportent une touche supplémentaire de couleurs.

Cette année, une exposition réalisée par Histoire et Patrimoine a pris place dans la salle.

Je voudrais remercier nos anciens qui répondent toujours présents pour ce jour festif et tous les membres du CCAS qui se sont mobilisés dès le samedi matin pour la mise en place des tables ainsi que les employés communaux. Egalement les résidents du foyer "le Saphir" et de celui de Saint-Amé pour leur participation au service et nos jeunes Navoiriauds pour leur aide précieuse dans différents rôles.



Les plus jeunes ont également contribué à l'ambiance de cette journée en réalisant de belles roses rouges offertes à chacune des dames présentes au repas.



Des ados actifs

Le temps passe vite même quand on est jeune...

Dès la rentrée de septembre les 15 ados, sous la houlette de Jacky Petitgenêt, Président de l'AJSN, ont élaboré le calendrier des manifestations prévues pour l'année à venir.

Le 1er grand rendez-vous fut celui du service au moment du repas des seniors en octobre dernier. 14 jeunes gens, en habits rétro, ont pleinement rempli leur rôle pour le plus grand bonheur de nos aînés. De véritables échanges intergénérationnels ont pu avoir lieu, expérience à renouveler sans aucun doute.

Puis, les choses se sont accélérées entre la préparation du char de Saint Nicolas sur le thème de l'Irlande, la confection de couronnes de Noël, la participation simultanée au marché de Noël de Plombières et au magasin Kiabi pour l'emballage des cadeaux et également leur présence aux 2 défilés de Saint-Nicolas à Remiremont et Saint-Nabord.

Pour 2019, de nombreux projets sont d'ores et déjà prévus : un repas dansant, un loto, une vente de brioches...

Toutes ces actions ont pour objectif principal, celui de participer au financement au voyage prévu en Irlande en juillet 2019.

Par Patricia DOUCHE,
Adjointe aux Affaires Scolaires



Camp ados en Ardèche

Après une année de préparatifs et d'actions menées pour financer, en partie, un projet pédagogique axé sur le sport (subventionné par la mairie et la Caisse d'allocations familiales ainsi qu'une contribution des familles), les 15 ados de l'AJSN (Association des Jeunes de Saint-Nabord) et leurs 2 animateurs ont pleinement profité de leur récompense : un séjour en Ardèche organisé par Olivier MAROTEL, directeur du centre aéré de Saint-Nabord, du 14 au 28 juillet.

Basés dans un camping à proximité du spectaculaire Pont-d'Arc (formation calcaire creusée par les eaux parfois tumultueuses de la rivière depuis environ 500 000 ans), ils ont goûté avec délice aux multiples activités que propose ce magnifique département : canyoning dans des eaux fraîches et limpides, randonnées en vtt, visites de beaux villages en pierres tels que Balazuc... sans oublier l'incontournable descente de l'Ardèche en canoë et une expédition surprise jusqu'au vieux port de Marseille !!!

Ces deux semaines encadrées par Brian et Léa furent également l'occasion pour ces jeunes d'expérimenter la vie en communauté, le partage des corvées liées à l'intendance et les joies du camping équipés de deux grandes tentes, un barnum pour les repas et 2 minibus loués par le centre aéré pour les déplacements.

Défilé de la Saint-Nicolas



Certains grands rendez-vous restent incontournables en dépit des caprices du temps... Oui cette fois encore le public est resté fidèle au traditionnel défilé de la Saint-Nicolas et n'a pas hésité à braver le froid et la pluie pour répondre à l'invitation de la municipalité.

Drapeaux multicolores, le général Humbert et l'Irlande, Big Ben et la reine d'Angleterre, les chars étaient cette année revêtus des couleurs de l'Europe. Les associations l'AJSN et l'UECAN ont à nouveau mobilisé leur troupe pour offrir aux enfants un beau cortège à travers les rues de Saint-Nabord sécurisées par les camions des services techniques et la police municipale.

Après la remise des clés de la ville par Monsieur le Maire, cette joyeuse assemblée s'est retrouvée dans les locaux du centre socioculturel où l'attendaient brioches dorées et boissons chaudes offertes et distribuées par l'association des commerçants.

Chiens savants, chat équilibriste, clowns espiègles et danseuse funambule... Un spectacle de cirque a, pendant une heure de temps, captivé petits et grands par des numéros d'adresse et de cocasses mises en scène. La performance du petit clown Moustique, tour à tour, trompettiste, cow-boy ou incorrigible trublion n'est pas étranger au succès de cette représentation.





« L'école change avec le numérique »

Au cours de l'année 2017, l'école élémentaire du groupe scolaire des Herbures a répondu, avec le soutien de la municipalité, à un appel à projet émis par le Ministère de l'Education Nationale afin d'accompagner et de généraliser les usages pédagogiques du numérique à l'école.

En concertation avec l'Education Nationale, les enseignants ont ainsi élaboré un projet pédagogique et éducatif définissant des objectifs visés dans le cadre de ce déploiement du numérique dans les classes : entre autres favoriser l'accès au numérique à tous les enfants et leur apprendre à gérer cette utilisation.

Le projet a reçu avis favorable et l'achat d'une classe mobile Samsung Valise qui comprend 12 tablettes avec leur protection, 1 ordinateur portable associé à ces tablettes, 1 valise de rangement, 1 logiciel pour le PC de l'enseignant a été effectué pour un coût global de 6 700 euros TTC, financé à hauteur de 50 % par la commune.

Les tablettes sont maintenant livrées et les enfants de chaque classe de l'école élémentaire les utilisent à tour de rôle avec les enseignants.

Par Patricia DOUCHE,
Adjointe aux Affaires Scolaires

Les effectifs dans les écoles de la commune :

GRUPE SCOLAIRE DES HERBURES :

CLASSE	TPS /PS	PS/MS/GS	GS	CP	CE1/CE2	CE2/CM1	CM1/CM2
	3+17				17+6	10+14	9+15
EFFECTIFS	20	22	17	17	23	24	24

A ce jour, sur le groupe scolaire des Herbures, 147 élèves sont répartis dans 7 classes travaillant avec 8 enseignants et 3 ATSEM.

Une Auxiliaire de Vie Scolaire accompagne un élève de CM2 dans ses apprentissages.

Une personne, en service civique, est également présente dans l'école pour contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes.

GRUPE SCOLAIRE des BREUCHOTTES :

CLASSE	TPS /PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
	5+17							
EFFECTIFS	22	23	19	20	25	21	26	25

Soit un total de 64 élèves pour l'école maternelle répartis en 3 classes et 117 élèves pour l'école élémentaire répartis en 5 classes.

Une enseignante du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) dispense des aides spécialisées auprès d'une douzaine d'enfants, en complémentarité du travail des enseignants sur les 2 groupes scolaires.

Pour cette année scolaire, les effectifs sur les 2 groupes scolaires sont stables mais restent néanmoins en-dessous de la moyenne départementale. A la rentrée de septembre 2018, une classe a été supprimée à l'école élémentaire des Breuchottes. Cela suffira-t-il pour éviter une nouvelle suppression ?



Les apprentis pâtissiers

Ateliers culinaires animés par le restaurant *Gare aux papilles* ...

Avec comme toile de fond, la semaine du goût officiellement prévue du 8 au 14 octobre, les enseignants de la maternelle des Herbures ont imaginé une série d'ateliers culinaires étalés sur plusieurs semaines. Le restaurant **Gare aux papilles** et la boulangerie **La ronde des pains** situés tous deux dans le quartier de la Gare se sont gracieusement prêtés au jeu en recevant et animant des petits groupes de travail.

Delphine BOTTIAU, gérante du restaurant et ses employés Emilien et Amandine ont ainsi initié les enfants à la confection de brochettes de fruits au chocolat, madeleines parfumées à la vanille, roses des sables, cookies aux pépites de chocolat et palets bretons. Chacun muni d'un tablier blanc, les petits pâtissiers ont mélangé, pesé, pétri, réparti la pâte dans les moules ou plaques de cuisson avant de pouvoir admirer, à la sortie du four pour certains, le fruit de leur travail. Chacun est reparti avec un petit sachet garni des créations gourmandes de la journée.



... et la boulangerie *La ronde des pains* :

Julien et Angélique BOQUILLON, boulangers du centre-ville, ont quant à eux dévoilé aux enfants les secrets de la fabrication du chausson aux pommes.

Après un passage au laminoir pour étaler uniformément la pâte, ils ont, cette fois-ci, utilisé un emporte-pièce pour découper la forme du chausson avant de le garnir de compote préparée à l'école. Les apprentis boulangers ont attendu avec impatience l'heure du goûter pour déguster les délicieuses pâtisseries.



Saint-Nicolas dans les écoles

Avec l'arrivée des premières neiges, des goûters de Noël, des spectacles de fin d'année et des sorties cinéma, Décembre est un mois très attendu par tous les enfants. Mais la venue de Saint-Nicolas au sein de l'école est un événement magique qui soulève toujours beaucoup d'émotions.

Cette année, l'illustre personnage a choisi le jeudi 6 décembre pour se rendre dans les écoles de la commune. Malgré son emploi du temps chargé, il s'est arrêté dans chaque classe pour distribuer brioches et sages conseils, suscitant émerveillement et quelques pleurs parmi les plus sensibles.



Dékllic & graphique

Look ta Com

Véritable royaume de l'impression de supports visuels, les locaux du 17 rue de l'Encencement à Saint-Nabord abritent une SCI composée de la société Dékllic graphique et de la récente SARL Look ta Com. Création graphique ou issue du studio photos, logo, brochure, affiche, Kakémono, chevalet, banderole, panneau, objet et textile publicitaire... et depuis peu impression XXL sur tous supports, rien ne semble désormais hors de portée de cette dynamique entreprise familiale dont le secret de la pérennité, outre l'étendue de ses compétences, réside certainement dans la formidable implication de chacun de ses membres n'hésitant pas à jouer les "petites mains" quand les circonstances l'exigent...



Concentrés autour de la table de lamination, Vincent Laurent et Karen SOUTY ajustent le film de protection sur le panneau fraîchement imprimé.



Ci-dessus un massicot applique les consignes de coupe programmées par l'opérateur.

Une belle aventure familiale :

En 1977, Denis SOUTY achète une presse offset et crée sa propre société, **Denis Souty Impression** basée à Plancois. 28 ans plus tard, le 17 décembre 2005, son entreprise en pleine expansion et désormais à l'étroit dans ses anciens locaux, s'implante au 17 rue de l'Encencement à Saint-Nabord sous l'enseigne **Dékllic graphique**. L'entrepreneur choisit alors de s'établir dans un nouveau bâtiment dont il conçoit lui-même les plans adaptés au fonctionnement de son entreprise et des différents postes de travail.

Depuis ses débuts, un outil de travail à la pointe de l'innovation et des renforts humains sont venus grossir les rangs de l'entreprise, une trentaine de personnes, dont sa femme Madeleine SOUTY, ses deux filles, Anne MOUGEL et Karen SOUTY ainsi que son gendre Vincent LAURENT. Une jeune génération qui depuis le mois de juin dernier a fondé la société **Look ta Com**, spécialisée dans l'impression numérique grand format et la signalétique, prestations complémentaires à l'offre déjà très diversifiée de Dékllic graphique avec laquelle elle travaille en étroite collaboration.

Des activités très diversifiées :

Dans l'environnement très concurrentiel de l'imprimerie, Déklic graphique a su tirer son épingle du jeu en se dotant d'un outil de fabrication performant et complémentaire et en jouant la carte d'une offre très diversifiée et personnalisée : design et infographie, studio photos, impression offset et numérique sur une multitude de supports et de formats, façonnage (découpe, pliage), maîtrise des outils du web et des supports du marketing directs (image 3D, vidéo interactive, gestion des données variables, impression de courriers personnalisés,...), jusqu'à l'offre de stockage dans ses locaux.

La gestion de toute la chaîne de production libère l'entreprise de toutes contraintes liées à la sous-traitance de certaines opérations et lui permet de maîtriser les délais et la qualité de ses prestations. Mais sa véritable force réside peut-être dans sa grande capacité d'innovation et de flexibilité mûe par son intarissable besoin de se challenger pour coller au plus près des besoins de la clientèle. Oui dans la famille SOUTY on aime relever les défis et on ne s'avoue pas facilement vaincu comme en témoigne le traitement en extrême urgence d'une commande du magasin de vêtements S.Oliver de Remiremont qui lui vaut aujourd'hui de traiter l'ensemble des supports marketing de la marque sur le territoire national.

Dévouée pour sa clientèle, l'entreprise n'hésite pas à s'investir dans des projets qui sortent du cadre de son activité principale. Ce fut notamment le cas avec l'association sportive narioriaude le SLEC (Sport, Loisirs Et Culture) pour laquelle elle a pris en charge le renouvellement des blousons de la section ski, de la création du visuel par les designers jusqu'à la commande auprès d'une entreprise textile locale.

En effet privilégier une collaboration avec des partenaires locaux comme l'entreprise Bleu Pastel ou Maille Verte des Vosges (projet en cours) toutes deux basées à Saint-Nabord, recycler, respecter l'environnement avec l'utilisation de papiers certifiés PEFC font également partie des nombreux engagements éco responsables de l'entreprise.

La table de découpe à la forme permet de découper tous supports et toutes formes, à l'image de ce support marketing réalisé pour la promotion du Guide du Routard des Hautes-Vosges.



Look ta Com : XXL
Impression Formats numériques et signalétique.

Forts de leur expérience acquise au sein de l'entreprise familiale et stimulés par le besoin d'évoluer pour suivre l'innovation, voire anticiper les tendances du marché, Karen SOUTY, son compagnon Vincent LAURENT et sa sœur Anne MOUGEL ont créé leur propre société « **LOOK Ta Com** » installée dans les vastes locaux de Déklic graphique.

Pour se donner les moyens d'atteindre leurs objectifs, ils ont investi dans deux machines de toute dernière génération. Une imprimante numérique unique dans toute la région Est, *la table d'impression à plat*, qui permet d'imprimer directement sur une grande variété de supports et matières (verre, pvc, plexiglas, tissus, adhésif, surface métallique, carton plume, bâche,...) avec des formats allant jusqu'à 2,20 mètres de large sur 25 mètres de long.

La table de découpe à la forme, quant à elle (la première de cette génération installée en France), découpe avec une extrême précision toute forme et tout support jusqu'à 5 cm d'épaisseur, décrit Karen SOUTY, enthousiasmée par l'infini potentiel de leurs nouvelles acquisitions.

Infinité et précision ont d'ailleurs été choisies comme éléments clés par les designers, lors de la création du logo de l'entreprise, dont les deux lettres O forment le signe infini marqué d'une cible... (Ci-dessous).



Ci-dessus, la table d'impression à plat.

Ci-contre impression réalisée sur grands panneaux extérieurs.





L'Ours blanc

Restaurant - Traiteur

Par Georges EMILIEN

Une nouvelle page vient de s'ouvrir à Saint-Nabord Moulins sur la restauration locale. Après s'être appelé « Restaumarché » puis « Le Sapristi » l'établissement s'est trouvé vendu dans de bonnes conditions et surtout très rapidement le 15 Septembre dernier, grâce vraisemblablement à son emplacement et surtout à son vaste parking.

Les nouveaux maîtres des lieux, Yveleine GANTOIS et Laurent BASTIEN qui affichent 15 ans d'expérience dans la restauration, ont ouvert l'enseigne le lundi 5 Novembre 2018 sous le nom de « L'Ours Blanc », après de multiples transformations. Le rouge orangé des murs extérieurs a été remplacé par le gris anthracite et le blanc du plus bel effet.

Tout l'intérieur a été repensé et étudié. Les fausses marches ont disparu. La salle de restauration a été redessinée et équipée de mobilier neuf, comme le comptoir d'accueil, les cuisines et leurs équipements, les toilettes... Même les rideaux ont disparu, remplacés par des vitres dépolies représentant des ours.

Donc, depuis le 5 Novembre dernier, la commune de Saint-Nabord compte un établissement au cadre insolite. « L'Ours Blanc » est un restaurant-traiteur pouvant accueillir 130 personnes dans une seule salle. Aux commandes, Yveleine, Laurent et leur équipe proposeront une cuisine « faite maison » à partir de produits locaux. Les midis, du lundi au vendredi, ce sera buffet d'entrées froides et chaudes, suivi de 4 plats au choix, d'un plateau de fromages et de trois possibilités de desserts, avec une boisson et un café.



Chaque vendredi-soir : repas à la carte avec soirées à thèmes (orientales, alsaciennes, moules-frites, abats, viandes...)

Le samedi-soir se sera buffet à volonté « Terre et Mer » (fruits de mer, poissons, charcuterie, viande froide... dans une ambiance musicale fort agréable.

« L'Ours Blanc » a pour principale activité, la restauration à laquelle sera ajoutée la branche « traiteur » pour des mariages, banquets, lunches, cocktails... essentiellement sur place, voire à emporter.

Comme son prédécesseur, c'est avec plaisir qu'il recevra des groupes, somme des séminaires, les anciens de la commune, les AFN, la Légion Etrangère ou Vosgienne... qui retrouveront le cuistot Lionnel qui assurera le service en salle avec sa bonhomie légendaire.



Mouvements des Entreprises



Nouvelles entreprises, sociétés et cabinets :

LA VIE CLAIRE

Augusto FERREIRA

Épicerie, alimentation bio.
2 B Côte de Moulin.

LA MANUFACTURE BIO

Amélie GAUTHIER

Alimentation générale bio, cosmétiques, compléments alimentaires...
Zone Artisanale de Moulin.

MON JARDINIER

Maxime PINOT

Travaux d'entretien, taille de haies et arbres, espaces verts, agréé pour services à la personne.
9 Ranfaing.

BURDY GARAGE

Teddy DIVOUX

Mécanique générale, préparation de voitures de courses.
7 rue des 4 Fontaines.

Reprises d'entreprises avec changement d'enseigne:

L'OURS BLANC

Laurent BASTIEN et Yvelene GANTOIS ont repris le Restaurant au 8 rue du Rang de Veseaux (ex Le Saprستي)

Restauration, traiteur.

(Quant à l'entreprise "**Allo Traiteur.Com**" (ex 51 rue de Sous Froid) celle-ci est transférée à la même adresse que le restaurant "l'Ours Blanc", au 08 rue du Rang de Veseaux).

Changements d'adresses et d'enseignes sur la Commune:

CAMPING-CAR PLUS

David et Jérémy CHATTON (ex Sport et Caravaning au 3 Route de Raon-aux-Bois) ont déplacé leur entreprise au 3 Impasse des Hirondelles.

Changements de ville et d'enseignes :

RETOUR AUX SOURCES

Marie Clémence SASANO (Esthéticienne de Remiremont) a repris l'institut de soins esthétiques au 12 bis rue du Rang de Veseaux (ex Nature en beauté).

Cessations d'activités :

Marie-José DEPOUX-VOGEL

Médecin généraliste

Cessation d'activité pour retraite.

Alain VALENTIN

Dépannage électroménager, vente

Cessation d'activité pour retraite.

Dominique LAMY

Gérant de l'ex Restaurant "le SAPRISTI"

Cessation d'activité pour retraite.

Entreprises ayant quitté notre commune pour une autre :

J.B. ESPACES VERT

Jonathan BRÈCHE

(ex 14 impasse du clos Michel)

Transfert d'activité à RAON-AUX-BOIS.

SENSATION BOIS

François ÉTIENNE

(ex 1 rue des 3 Sapins)

Transfert d'activité à VAGNEY.

L'ORTHO-BIONOMY

Béatrice MAIRE

(ex 29 rue des Provinces)

Transfert d'activité à REMIREMONT.

La 22^{ème} Rando VTT ou 650 mordus du vélo...



Dimanche 16 septembre avait lieu la 22^{ème} randonnée VTT des Hauts de Saint-Nabord organisée par l'association « Sports loisirs et culture » (SLEC), au départ du chalet de Pusieux. Le soleil était au rendez-vous comme promis par les organisateurs depuis plusieurs mois. Les éditions précédentes avaient été marquées par des conditions météorologiques capricieuses.

Le record d'inscriptions a été enfin battu. Avec la présence de six cent cinquante mordus du vélo tout terrain, la manifestation est sortie grandie, grâce à l'attrait qu'elle procure tous les ans, avec des parcours toujours nouveaux.

Les participants des plus jeunes aux plus anciens ont été enchantés par la qualité de ces parcours, sur des sentiers vallonnés en sous-bois où les parties roulantes alternaient avec des passages plus techniques. Là encore, la diversité et la beauté des lieux traversés ont séduit le plus grand nombre : rivières et étangs, fermes et ruines, sites remarquables et points de vue imprenables.



Judicieusement répartis sur les différents parcours (étang de la Plaine et chalet du Bambois), les ravitaillements copieux et gratuits ont permis de recharger les batteries et d'échanger ses impressions. Les lieux traversés ont été très appréciés par tous. Les organisateurs ont pu compter sur tous les bénévoles, tous les sponsors, l'office national des forêts (ONF), les municipalités (Saint-Nabord, Raon-aux-Bois et Pouxeux) dont les territoires ont été empruntés et les partenaires des sociétés de chasse présidées respectivement par Denis FILHINE, Bruno MOUGIN et Patrick BROUET qui ont partagé leur espace en ce jour d'ouverture générale consacrée aux battues.

Les bénévoles sous la présidence de Patrick LAMBOLEZ et sous la direction technique de Dany HUMBERT-CLAUDE se sont retrouvés lors d'un repas champêtre qui clôturait plusieurs mois de préparation.

Encore merci à Dany pour ses merveilleux tracés appréciés par l'ensemble des participants.

Par l'équipe du SLEC



Les 10 ans de L'Infernal Trail

Chaque année au mois de septembre, l'Infernal Trail investit notre paisible commune de Saint-Nabord et déploie son impressionnant camp de base sur le site des Perrey. Buvette, restauration, podium, camp de secours... et le célèbre parcours de l'Infernal et Mini Run jalonné d'obstacles plus fous les uns que les autres contribuent à créer durant 4 jours une formidable ambiance de fête et de folie.

Les participants de l'Infernal Run grimés, déguisés comme le veut désormais la tradition, ont pu cette fois-ci encore glisser sur le toboggan recouvert de mousse, escalader les énormes bottes de paille, ramper à travers des tuyaux, barboter dans la boue, se faufiler à travers cordages et pneus... (26 obstacles en tout, concoctés par Philippe ANDRE, Frédéric VUILLEMIN, Jean-Marie VINCENT et René GIRARDIN), pour finir par l'impressionnant saut depuis une plateforme à plus de 10 mètres de haut avec un énorme coussin d'air en guise de piste d'atterrissage.

Les épreuves du 200, 120, 60 et 30 kms attirent quant à elles les plus grands traileurs du pays et même au-delà et proposent des parcours balisés à travers les montagnes et paysages vosgiens. Plus de 5 000 participants ont, pour les 10 ans de l'association, tenté l'impossible pour certains, éprouvé leurs talents sportifs pour d'autres. 187 participants ont pris cette année le départ des 200 kms avec 30h58mn de course pour Fabien CARPENTIER, grand vainqueur de l'épreuve, plus de 60 h pour les derniers.

Mais l'Infernal Trail c'est également 680 bénévoles qui s'investissent sans compter depuis 10 ans dans la logistique, la restauration, les inscriptions, l'animation... pour faire de cette grande manifestation une des plus belles fêtes sportives de tout le Grand Est.

Bravo à Stéphane HAIRAYE, à l'origine de cette belle aventure qui, après avoir endossé pendant 10 ans la présidence de l'association, a cédé sa place à Stéphane TRAMZAL, maire de Rupt-sur-Moselle.



CLEMENCE BERETTA

Nouveau fleuron féminin de l'athlétisme à Saint-Nabord

Par Robert WARY,
Adjoint aux Sports et aux Associations

La Navoiriaude est tombée dedans toute petite, avec un papa professeur d'éducation physique. Ses capacités et ses premiers résultats se révèlent lorsqu'elle atteint l'âge d'être Junior. Sa discipline, la marche, sur piste comme sur route, où « elle prend son pied ». Elle gravit rapidement les échelons, vient rejoindre l'équipe de France, puis en 2018, devient marcheuse internationale. Après ses titres en junior, elle détient 4 records de France en 2018.

Son palmarès en 2018 :

- Le 3000 m en Junior marche Indoor.
- Le 18 mars, au championnat de France des 20 kms à Mérignac, où elle termine 3° au classement scratch, première en catégorie « Espoir », puis sélectionnée aux championnats du Monde en Chine.
- Le record de France au 5000 m.
- Le 06/05 elle participe au championnats du Monde à Taigang en Chine.
- Deuxième rendez-vous international, les 09 et 10/06 aux Championnats Union Méditerranéenne Espoirs à Jesolo en Italie où elle obtient la 4° place sur les 10 kms.
- Le 01/06, le 3° record de France sur 5000 m, catégorie ESPOIRS à Lunéville.
- Les 23 et 24/06, participe au Meeting National de Blois, monte sur la 2° place du podium pour le 5000 m et obtient un nouveau record de France.
- Le 07/07, première au Championnat de France catégorie ELITE du 5000 m à Albi.

Sélectionnée pour le prochain championnat du Monde par Equipes.

- Le 07/10, au Challenge National des Ligues de Marche à Saran, elle obtient le Record de France ESPOIRS de l'Heure de Marche en parcourant plus de 12,5 Kms.

- Le 15/10, à Obernai, catégorie 16 Kms Relais, elle monte avec son équipe sur la 3° marche.

Les prochains Championnats de France 2019, des 20 et 50 kms, auront lieu à Epinal, le dimanche 17 mars.

Le rêve de Clémence est de participer à une finale aux prochains Jeux Olympiques à Paris en 2024. Nous le lui souhaitons tous. Elle mettra encore à l'honneur non seulement la France, mais Saint-Nabord, et nous serons de tout cœur avec elle, pour sa saison 2019 avec beaucoup d'objectifs.



KLAPÉ de fin pour les deux champions

Les deux leaders Vosgiens de Canoë Biplace du GESN (Club Canoë-kayak GÖLBÉY EPINAL SAINT-NABORD) Matthieu PECHÉ et Gauthier KLAUSS, âgés seulement de 30 ans, ont fêté leur Jubilé le 22 septembre 2018 sur la Moselle. Dernière apparition avec beaucoup d'émotion, des champions du monde 2017, malgré les nombreuses pétitions lancées pour soutenir leur discipline, ils n'ont pu que se conformer à la décision de la Fédération Internationale de Canoë-Kayak, décidant la suppression de cette spécialité, en la remplaçant par des compétitions mixtes (homme et femme).

Eux qui pensaient participer aux prochains Jeux Olympiques de Tokyo n'ont pu que se résigner à leur sort, non sans une certaine tristesse, après avoir gravi ensemble les différents échelons depuis l'âge de sept ans. D'un commun accord, ils ont décidé après leur dernier championnat d'Europe 2018, à Prague, de découper leur bateau en deux morceaux, provoquant beaucoup d'émotion de leurs collègues, et d'amis vosgiens, présents à cette compétition.

« Avec des souvenirs plein la tête, des rencontres et des amis pour la vie, difficile de tout résumer, tout se bouscule, tout est allé très vite pour en finir ainsi ! »

Ces dix dernières années, Matthieu et Gauthier ont fait vibrer le cœur des Français, mais surtout des Vosgiens, notamment lors des J.O. de Londres et de Rio en 2016, où ils obtiennent la 3° place, et surtout leur titre de champions du Monde à Pau en 2017.

Bravo à vous deux pour cette très belle carrière, écourtée malgré vous, et merci de nous avoir fait vivre tous ces beaux moments.



Soirée conviviale organisée par la coopérative scolaire
de l'école élémentaire des Breuchottes



Repas dansant

Samedi 12 Janvier 2019
au centre socioculturel de Saint Nabord



Ouverture des portes à 19h30
spectacles chant et danse à 20h00

Avec la participation de



Places limitées, réservez dès maintenant

COUPON REPONSE

à retourner accompagné de votre règlement à l'ordre de la Coopérative Scolaire afin de valider l'inscription
pour le 21/12/18 au plus tard à l'école des Breuchottes 38 rue du Rond Pré 88200 Saint Nabord

NOM..... PRENOM.....

N° DE TELEPHONE (obligatoire).....

..... REPAS ADULTES X 18€ =.....

..... REPAS ENFANTS (- de 12 ans) X 11€ =.....

TOTAL =.....

*ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé par nos soins.

Le carnet

Mariages du 01/11/2017 au 31/10/2018

SANSON David Michel Denis & CHEVRIER Béatrice Régine

23/06/2018

BALLAND Julien Pierre Aimé & VANCON Sarah Claire Jacqueline

30/06/2018

(La mairie de Saint-Nabord a eu l'immense plaisir de célébrer 10 unions entre le 01/11/2017 et le 31/10/2018 mais seuls paraissent dans le bulletin les mariages pour lesquels nous avons reçu l'autorisation de publication)



Naissances du 01/11/2017 au 31/10/2018

<i>DANY Sacha Rémy</i>	03/11/2017	REMIREMONT
<i>PUEYO Malo</i>	10/11/2017	REMIREMONT
<i>BOUHOURS Lucie Jeanne Marie</i>	24/11/2017	NANCY
<i>JEANVOINE David Armand Gérard</i>	28/12/2017	NANCY
<i>KAMPF Gabin</i>	15/01/2018	REMIREMONT
<i>POIROT Jeanne</i>	13/02/2018	EPINAL
<i>ABSALON Tara Jeanne Marine</i>	14/02/2018	EPINAL
<i>LECLERC-FREIHUBER Martin</i>	11/05/2018	REMIREMONT
<i>DZIACKO Albane Claire Lucienne</i>	12/05/2018	REMIREMONT
<i>CHOAIN Matthias</i>	02/06/2018	REMIREMONT
<i>MIKSA LEVEQUE Tynéo</i>	05/07/2018	REMIREMONT
<i>NEVEU Maël Charly René</i>	15/08/2018	REMIREMONT
<i>REZETTE Soën Fabien Thomas</i>	22/08/2018	EPINAL
<i>LOPEZ Issa</i>	14/09/2018	REMIREMONT

Décès du 01/11/2017 au 31/10/2018

<i>GERARD Yvette Marie Madeleine, veuve de Del Pierre Marius COUVAL</i>	90 ans	01/11/2017
<i>AMYOT Françoise Mauricette Michèle, épouse de Philippe Marie VALDENAIRE</i>	60 ans	06/11/2017
<i>BERTRAND Maurice, époux de Jeanne VIVIER</i>	91 ans	20/11/2017
<i>BARNET Jacques Lambert Jean-Baptiste, époux de Marie-Thérèse DIDIERLAURENT</i>	83 ans	25/11/2017
<i>ORLER Fanny Henriette, veuve de Ivan BAUTHENEY</i>	73 ans	29/11/2017
<i>SIBILLE Lucienne Maria, veuve de Jean Marie BOISSONNET</i>	93 ans	17/12/2017
<i>GAVOILLE Maurice Auguste, époux de Roberte Christiane BONALDI</i>	82 ans	20/12/2017
<i>DURAND Etienne Jean, époux de Marie Madeleine GOLLY</i>	74 ans	24/12/2017
<i>PERROTEY Pierre, Albert, Adolphe, époux de Martine, Georgette, Fernande PETER</i>	68 ans	03/02/2018
<i>BOZZOLO Norbert, Jean-Paul, époux de Isabelle, Marie, Anna FRITSCH</i>	72 ans	21/02/2018
<i>COLLIN Jean, Henri, Auguste, époux de Marie, Jeanne GARET</i>	88 ans	08/03/2018
<i>LAURENT Guy, Georges, époux de Mauricette, Odette, Georgette DUFERT</i>	77 ans	08/03/2018
<i>HACQUARD Marcel, Paul, époux de Chantal, Catherine, Eugénie GENIN</i>	84ans	23/03/2018
<i>KUTA Annie, épouse de Gérard, Jacky LUBIN</i>	63 ans	02/05/2018
<i>NOEL Martine, Germaine, Yvonne, épouse de Serge, René, Joseph CLEVY</i>	59 ans	04/05/2018
<i>WALTER Petra, Sabine, épouse de Jean-Marc DIESTE</i>	55 ans	15/05/2018
<i>AUGIER Raymond, Paul, veuf de Jacqueline, Marthe, Marie PETIN</i>	89 ans	16/05/2018
<i>GRANDMAIRE Lucienne, Louise, veuve de Robert, Arthur Edmond MOUGENOT</i>	87 ans	22/05/2018
<i>FERRY Paulette, Marcelle, Marie, veuve de René, Georges GRANDEMANGE</i>	83 ans	30/06/2018
<i>DIDIER Cédric, Christian, Célibataire</i>	35 ans	12/07/2018
<i>VANIER Dominique, Marie, Suzanne, divorcée de Alain, Albert BECKER</i>	55 ans	03/09/2018
<i>MELINE Jean-Claude, Eugène, époux de Cécile, Marie, Lucie BALANDIER</i>	68 ans	03/10/2018
<i>VIRY Aimé, Georges, Luc, divorcé de Yvette, Solange, Jeanne BOLMONT</i>	78 ans	16/10/2018
<i>HILFIGER Berthe Joséphine Françoise, veuve de Léon Robert POIROT</i>	96 ans	21/10/2018

LIBRE EXPRESSION

JUSTIFICATIONS.

Au cours des trois derniers conseils municipaux, nous nous sommes quelquefois abstenus ou opposés pour des motifs axés sur le bon sens et la défense de nos idées dans le cadre de l'intérêt général des habitants.

A la séance du Conseil du 28 juin dernier, nous nous sommes opposés au remplacement d'emplois aidés par des emplois de même nature pour exprimer notre désaccord sur la politique de gestion du personnel qui ne tient pas suffisamment compte de la pérennité des emplois et des besoins réels d'un fonctionnement organisé sur le plan technique et administratif. Une réflexion sur l'organisation reste à mener sur le long terme. Rappelons que les charges de personnel représentent la moitié des dépenses de fonctionnement.

Nous avons quitté le Conseil Municipal du 20 septembre dernier au motif que Monsieur le Maire a discrédité notre question écrite du 13 septembre 2018 nous autorisant une intervention en fin de réunion alors que notre demande portait sur le début de séance pour une poursuite sereine et apaisée de la réunion. Cette question écrite s'inscrivait en droit de réponse aux sujets traités par Monsieur le Maire dans le n° 14 de la gazette municipale nous qualifiant « d'hypocrites », de « menteurs » « d'incapables ». Ces propos avaient davantage leur place dans une Campagne électorale que dans l'expression d'un Maire en exercice à l'adresse de ses conseillers. Les critiques font parties du jeu politique sans que les réponses à ces dernières soient injurieuses et agressives.

Le 18 octobre dernier nous nous sommes abstenus sur la décision d'ouverture d'un marché global des performances énergétiques considérant que le remplacement de la majorité des candélabres ne se justifie pas uniquement par la réalisation d'une économie future. Cette dépense importante est à répartir sur une longue période avec un suivi permanent.

Dans de nombreux domaines, nous découvrons les projets au moment de la convocation aux Conseils Municipaux. Force de proposition, les Commissions sont insuffisamment réunies. Tout est décidé à huit clos avec un manque de concertation et de réflexion à moyen et long terme qui optimiserait les coûts de certains travaux.

La minorité élue débat pour l'intérêt de la commune et ses habitants. Elle est très souvent désabusée par les orientations et les décisions prises. Elle a toujours défendu ses idées sans jamais manquer de respect.

Mensonge et hypocrisie ne sont pas ses valeurs.

Pour l'année qui s'annonce, nous poursuivrons notre action de défense des intérêts de l'ensemble de la population.

Que 2019 soit une année constructive pour le bien être de chacun dans le cadre de l'intérêt général.

Nous vous souhaitons, une bonne et heureuse année aussi profitable que possible !

Valéry AUDINOT, Cédric BABEL, Stéphane GRANDJEAN, Natacha VILLAUME, Lucien GESTER, Daniel VINCENT



**LE CHOIX
FUNERAIRE**
LE CHOIX DE LA VIE

■ ■ ■ ■
**POMPES
FUNEBRES
ARNOULD
BOURBON**

1 rue de Turenne
88200 Saint-Nabord

Permanence 24h/24
Numéro : 03 29 62 53 58

Bilan 2018

N'étant pas autorisés à répondre oralement à Monsieur le Maire lors du Conseil Municipal du 18 octobre 2018, nous utilisons, comme lui, la Gazette afin d'apporter des précisions.

Mesdames, Messieurs « habitants de Saint- Nabord »,

Nous tenons, par le biais de cet espace de libre expression, à vous affirmer que nous ne sommes ni menteurs ni affabulateurs. Les propos tenus dans nos articles proviennent des Navoiriauds directement concernés par les affaires de notre commune.

Cette question peut être posée : la diffamation est-elle compatible avec les missions d'un Maire ?

La Gazette municipale, parlons-en : dans la dernière mouture nous découvrons six pages d'informations anonymes quant à leur auteur, quatre rédigées par un bénévole nous le présumons, des copier-coller, des lexiques, et des photos, des photos, des photos...sans analyse, ni vision d'ensemble.

Revenons à nos associations et notamment à l'organisation du trail. Que s'est-il passé lors de la dernière édition où la mairie avait donné son accord pour transporter les bénévoles en utilisant la navette ? Or les élus de la majorité ont refusé de la prêter à cette association. Pourtant, cette rencontre représente une animation de niveau international et qui draine les plus grands sportifs sur les terres Navoiriaudes. Question d'ego ? Ou ?

L'Irlande : en l'honneur du général Humbert, des élus ont été invités à participer au voyage en Irlande. Monsieur le Maire et sa première adjointe, désignés d'office, s'y sont donc rendus fin octobre (beau témoignage envers notre général, bel échange entre nos deux nations). Mais qu'en est-il du coût et des frais engagés ? Le mystère plane... Comme d'habitude, aucun budget énoncé mis à part le vote d'une subvention lors du dernier conseil municipal. Les indemnités perçues par ces élus ne pouvaient-elles pas assurer ces dépenses plutôt que de le faire supporter par le Budget des contribuables ? Un article de l'Echo des Vosges nous a annoncé que la prise en charge des frais était entièrement gérée par les Irlandais. Alors, pourquoi cette demande de subvention lors du conseil municipal ?

Quant aux domaines plus Techniques : des travaux sont prévus Rue de la Boudière ; espérons que ceux-ci soient réalisés rapidement pour la sécurité des piétons. Dommage... car un tronçon seulement de la route sera sécurisé...

En quelques lignes, qu'en est-il du rendement du réseau d'eau de la commune de Saint-Nabord : il baisse en effet tous les ans, pour atteindre 45 % de pertes !

Pourtant, en 2012 la ville de Saint-Nabord a équipé le service des eaux d'un corrélateur (appareil destiné à détecter et localiser les fuites sur le réseau d'eau potable), permettant ainsi d'améliorer le rendement du réseau. Aujourd'hui, nous ne savons pas si cet appareil fonctionne et s'il est utilisé

Malgré la dégradation et le vieillissement de plusieurs réservoirs, aucun plan d'action visant à programmer des travaux n'a été envisagé à ce jour. Pourquoi cet immobilisme ?

En espérant vivement une meilleure approche des dossiers communaux en 2019 de la part de la Majorité, nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année, et de belles perspectives pour l'année qui arrive, profitez bien de vos familles et amis.

ARNOULD Catherine, CLAUDEL-WAGNER Francine, DEMURGER Stéphane, FEHRENBACHER Frédérique, HUGUENIN Sébastien.



AMBULANCES VSL TAXIS
ARNOULD BOURBON

Numéro unique
03 29 62 27 69
7 j/ 7 et 24 h/24

Arches
Épinal
Le Val d'Ajol
Mirecourt
St. Nabord

Siège : 2, rue du Reing du Scied - 88200 Saint Nabord
N° d'agrément : 108

Agenda Agenda

Vendredi 25 janvier
Voeux officiels du Maire
au Centre socioculturel (CSC).



Dimanche 10 mars
Loto

Organisé par les associations La Tofaille et
L'ASSN au CSC.

Mardi 12 mars
Don du sang
au CSC.

Samedi 16 mars
Soirée Saint-Patrick
Concert de musique irlandaise
avec « POTAUFEU »
organisée par l'OMCL au CSC.



Week-end du 2 et 3 février
Salon annuel des producteurs

Organisé par le Kiwanis Club
au CSC.

Samedi 23 mars
Loto

Organisé par l'association Breuchottes & Cie
au CSC.

Vendredi 29 mars
Samedi 30 mars
Théâtre

Avec la troupe du petit théâtre de Vecoux
proposé par l'OMCL au CSC.



Vendredi 26 avril
Samedi 27 avril

Forum des Entreprises
organisé par l'association UECAN au CSC.